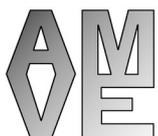


# Agir et Mieux Vivre Ensemble (liste indépendante)



Candidature à la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)  
de l'université Sorbonne Paris Nord

**Collège B3** « Collège B – Sciences et technologies (sections CNU de 25 à 63) »



## Jean-Christophe DUBACQ

MCF HC en Informatique (CNU 27)  
IUT de Villeteuse - LIPN (IG)  
[jean-christophe.dubacq@univ-paris13.fr](mailto:jean-christophe.dubacq@univ-paris13.fr)

Membre CFVU USPN et Conseil d'institut IUTV  
Plusieurs mandats au comité d'expert 27<sup>e</sup> section  
6 ans chef de département Informatique (IUTV)  
Membre de la CPN Informatique & Sciences des données  
5 ans Membre du bureau de l'ACD informatique  
7 ans de responsabilités de formation  
Examineur jury de thèse  
Pilote et rédaction programme national BUT Informatique

## Milena SALERNO

MCF HDR, HC en Chimie (CNU 31)  
UFR SMBH - CB3S

[milena.salerno@univ-paris13.fr](mailto:milena.salerno@univ-paris13.fr)



Plusieurs mandats au CNU (section 31)  
Participation à la commission de la recherche de l'USPN, du CAC et du CA, membre du conseil de gestion de l'UFR-SMBH et du comité d'experts 31<sup>e</sup> section.  
15 ans de responsabilité de formations (L2 et Master)  
Responsable de l'opération de recherche Biomarqueurs-Détection.  
Encadrement de doctorants, stagiaires (master, licence)  
Participation à de jurys de thèse et HDR.  
Certificat « Décrypter le Référentiel National Qualité pour préparer votre certification (Qualiopi) » et auditeur fournisseur de prestations de formation - AFNOR  
Lauréate du Trophée à la pédagogie 2024, Eduniversal.

## Notre démarche

La CFVU est le lieu de l'université où se déroule la vie des formations. Lieu privilégié de rencontre entre la sphère enseignante et la sphère étudiante, la CFVU prend des décisions importantes concernant l'évolution de l'offre de l'université. La CFVU est aussi un organe consultatif important pour tout ce qui touche à l'enseignement ou l'orientation : calendriers, capacités d'accueil, chartes. C'est aussi là que s'examinent (en commission restreinte) les PRP (primes de responsabilités pédagogiques) des enseignants du secondaire affectés dans le supérieur (ESAS). Enfin, les commissions CVEC et FSDIE, qui financent des projets pour les usagers de l'université, sur tous les campus, rendent compte à la CFVU.

Les élèves, sous statut étudiant, apprenti ou salarié, sont au centre de nos préoccupations. Un de leurs premiers besoins est d'avoir des conditions d'accueil convenables, et il y a encore du progrès à faire (sport, santé étudiante, précarité, locaux rénovés, tant les salles de cours, d'étude que les locaux des associations). Nous veillerons à ce que les versements CVEC soient pleinement investis dans de nouveaux projets, d'événements, d'activités, d'espace de travail et de bien-être visant à améliorer les conditions d'études et de vie universitaire de nos étudiantes et étudiants. Par ailleurs, le bon fonctionnement administratif de l'université doit également accompagner les étudiants tout au long de sa formation, sans oublier les conditions d'accueil et d'accès pour les personnes en situation de handicap.

Nous défendons **l'exonération des droits différenciés** pour nos étudiants internationaux. Ils doivent pouvoir s'intégrer pleinement dans notre communauté universitaire sans subir de barrières financières supplémentaires. Ces étudiants venus d'ailleurs enrichissent notre diversité et contribuent à notre rayonnement international.

Pour la réussite académique de nos étudiants, nous voulons renforcer leur accompagnement tout au long de leur formation. Cela passe par une meilleure orientation, un suivi personnalisé et un soutien pédagogique adapté et donc des moyens. Nous souhaitons trouver le meilleur **équilibre entre l'ouverture de nos formations** à un public qui en a besoin et **l'accompagnement pédagogique et matériel** nécessaire à la réussite du plus grand nombre. Nous voulons nous assurer qu'elles accompagnent aussi tous les usagers

vers un **parcours professionnel sécurisé**, y compris pour les professions de la recherche et de l'enseignement. Au-delà de la fin de la formation, l'USPN doit œuvrer pour une mise en œuvre du suivi efficace du devenir des étudiants après leur passage dans notre université.

La participation des **permanents**, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses (EC), aux formations doit être renforcée, sans oublier l'amélioration des compétences linguistiques de nos étudiants et le développement des formations à l'international tout en évitant une trop grande dispersion des initiatives et des partenariats.

Nous voulons que l'USPN accompagne les formations lors du prochain passage au régime dit d'apprentissage par compétences, qui modifie en profondeur des habitudes bien ancrées de fonctionnement.

Les **équipes pédagogiques** devraient aussi être des **interlocutrices privilégiées** de la communication institutionnelle, notamment pour les conseils qui les concernent. Ceci peut contribuer à un meilleur pilotage de l'offre de formation.

En étant élus à la CFVU, nous pourrions (peut-être) participer au Conseil académique (CAC), qui a pour vocation d'articuler les politiques de recherche et d'enseignement de l'université. C'est aussi le garant des **libertés syndicales étudiantes** et des **libertés académiques**. Dans ce conseil sont examinés par exemple les profils de poste ou les divers événements de carrière (délégations, détachements, CRCT, etc.).

Comme le CAC a un rôle dans la gestion des carrières, nous prenons très au sérieux le rôle qu'il joue dans l'évolution professionnelle des EC et des ESAS. **Les ESAS doivent être défendus au sein du collège B**, dont ils font partie. Bien que les textes qui régissent leur carrière soient différents, il faut plus d'égalité pour que la perspective d'enseigner à l'Université redevienne une voie valorisée. Des possibilités concrètes d'évolution de carrière devraient pouvoir leur être offertes. Au niveau du CAC et de la CFVU, la reconnaissance de leur implication dans l'enseignement doit être renforcée.

Les EC de rang B ne participent pas aux discussions sur le repyramidage, mais ils examinent les dossiers de demande de prime et de promotion de collègues. C'est une tâche importante à laquelle nous participons.

## **Nos engagements**

Nous nous engageons à réitérer ce que nous avons fait dans la précédente mandature, à savoir :

- **vous informer** des ordres du jour des différents conseils et de nous tenir à votre disposition pour remonter en leur sein toutes considérations en lien avec les sujets abordés.
- à être **présents pour les collègues** qui souhaitent connaître le fonctionnement universitaire et à **mettre à votre disposition nos expériences** en tant qu'élus dans différents conseils universitaires en particulier le CAC et par ailleurs le CNU, pour accompagner les collègues que le souhaitent.
- à exiger que **les compte-rendu des conseils soient accessibles**. Cela fait au moins un an que les compte-rendu ne sont plus publiés sur l'ENT de l'université, même après validation. Une meilleure circulation d'informations bien ciblées contribue à ce que chacun se sente mieux intégré à notre université, car une bonne information est une source de liberté.
- à **siéger tous les deux** au cours du mandat, Jean-Christophe Dubacq cédant sa place à Milena Salerno.

La liste de diffusion que nous avons utilisé ces dernières années pourra servir à alerter sur les points importants qui seront mis au débat et à transmettre les ordres du jour. C'est également une occasion pour vous de poser vos questions, dont nous nous ferons la voix au sein du conseil et à vous donner une réponse.

Ensemble, nous pouvons construire une université plus solidaire et plus respectueuse des besoins de chacun.

**Nos propositions vous séduisent, alors votez et faites voter le 7 novembre 2024, pour**

**« Agir et Mieux Vivre Ensemble »**

**Une question ou plusieurs ? N'hésitez surtout pas, contactez-nous !  
(Liste ayant le soutien de la CGT FERC-SUP Paris 13)**